

# Formation d'initiation à la création vidéo en spectacle vivant

Du 27 au 30 avril 2026

10h - 17h

Halles de Schaerbeek

Rue Royale-Sainte-Marie 22a, 1030 Schaerbeek

Limité à 8 participant·e·s

Date limite d'inscription - 20 avril 2026

## Publics-cibles et pré-requis

Technicien·ne, créateur·trice et tout·e autre travailleur·se des secteurs artistique, culturel et événementiel ayant des connaissances de base de la vidéo, du live souhaitant s'initier à la création vidéo pour le spectacle vivant.

## Objectifs de la formation

Le but de la formation d'initiation à la création vidéo en spectacle vivant est d'éveiller aux questions de la vidéo sur scène et d'aborder les notions fondamentales et nécessaires à sa mise en place technique : être capable de déterminer les besoins techniques spécifiques d'un projet de création vidéo, être capable de créer des images, de les gérer et de les diffuser en live.

## Méthode utilisée

Nous travaillons au départ du spectacle *Le chant des ruines* de Michèle Noiret pour lesquel Vincent Pinckaers a fait la création vidéo et Frédéric Nicaise la régie vidéo. La captation du spectacle ainsi que la maquette au 1/100 servent de référents. Nous déplions tous les aspects de la création depuis la première discussion avec la mise en scène sur base d'idées générales jusqu'à la concrétisation technique des solutions vidéos apportées au spectacle créé.

Quelles images et pourquoi ? Comment sont-elles fabriquées ? Comment sont-elles générées et intégrées à une conduite qui permet de les diffuser en live lors du spectacle ? Comment sont-elles projetées et sur quelles surfaces ?

## Formateurs

Vincent Pinckaers, créateur vidéo pour la scène et installations plastiques, réalisateur et directeur de la photographie.

Frédéric Nicaise, programmateur informaticien, développeur vidéo et directeur technique du Théâtre de Poche à Bruxelles.

## Matériel nécessaire

Si possible, les participant·e·s devront se munir d'un ordinateur avec le téléchargement gratuit des logiciels suivants :

Millumin <https://www.millumin.com/v5/index.php#>

DaVinci Resolve 20 <https://www.blackmagicdesign.com/fr/products/davinciresolve>

Formation organisée par l'ATPS,  
avec le soutien du Fonds 304 et des Halles de Schaerbeek

HALLES   
FONDS 304  
information, formation et accompagnement des métiers du spectacle

Association de Technicien·ne·s  
Professionnel·le·s du Spectacle

Siège social  
25, rue Camille Simoens  
B-1030 Schaerbeek  
445.589.195

Siège administratif  
60, rue de l'Escaut B-1080  
Bruxelles  
lucie@atps.be

## Programme de la formation

Les 4 journées de formation seront abordées de la manière suivante :

### Jour 1

- Discussions et premières interrogations autour de la vidéo et son rapport au spectacle vivant, discussions sur base de visions de spectacles avec vidéo.
- Présentation du spectacle en particulier qui servira de base de travail durant la formation, *Le chant des ruines* de Michèle Noiret.
- Présentation du matériel de prises de vue, notion de prise de vues nécessaires (focales, taille capteur, résolution, diaphragme, profondeur de champs afin d'évaluer les chemins vers des textures d'images désirées), caméra et optiques.
- Téléphone et gestion à distance des commandes. Autres caméras motorisées et commandables depuis la régie.
- Découverte du programme de gestion vidéo live Millumin et interactions avec d'autres soft utiles (Qlab, Glypheo, Touchdesigner ... )
- Programme de post production Davinci Resolve, de la gestion des médias, au montage, à l'étalement et effets spéciaux, à l'export et ses différents formats de résolutions et de codecs.
- Découverte plateforme d'intelligence artificielle générative, création des modèles et entraînement de ceux-ci.
- Projecteurs.

### Jour 2

- Suite prise de vues et création d'images.
- Ouverture du programme Millumin et premiers encodages selon le projet qui se dessine.
- Maquette au 1/100 du spectacle et discussion autour des possibilités.

### Jour 3

- Millumin programmation et intégration des médias.
- Surfaces de projection et mapping, intégration des différents médias : Vidéo live, caméra avec système de transmission HFHD, vidéo live téléphone portable, médias préenregistrés (éventuellement streaming depuis une plateforme live extérieure).
- Problématiques soulevées et solutions, gestion du décalage temporel entre le live et la projection.

### Jour 4

- Enchaînement live au plateau de séquences dans lesquelles sont utilisées toutes les techniques rencontrées durant la formation.

## Frais d'inscription et soutiens financiers possibles

Plein tarif	360€ TTC, hors soutien financier éventuel
Pris en charge Fonds 304	Travailleur·se·s actif·ve·s dans le secteur des arts de la scène (CP 304) en région wallonne ou bruxelloise ?
	Le Fonds 304 prend entièrement en charge les frais d'inscription des personnes occupées dans le cadre d'un contrat de travail en commission paritaire 304, comme de celles qui peuvent justifier de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 ces 24 derniers mois.
	<a href="https://fonds304.be/formations/">https://fonds304.be/formations/</a>
Pris en charge Fonds 4S	Employé·e dans le secteur socio-culturel (CP 329) ?
	Le Fonds 4S prend entièrement en charge les frais d'inscription pour les employé·e·s de la commission paritaire 329. Sur sollicitation de l'employeur, le Fonds lui rembourse la somme préalablement versée et ce jusqu'à 60 jours après la formation. Contactez directement votre employeur et le Fonds 4S à ce sujet :
	<a href="https://www.fonds-4s.org/soutien-formation">https://www.fonds-4s.org/soutien-formation</a>

## Inscription - documents à fournir

Pour vous inscrire, envoyez par mail conjointement à [luna@atps.be](mailto:luna@atps.be) et [fonds304@apefasbl.org](mailto:fonds304@apefasbl.org) au plus tard le 20 avril 2026 avec votre CV, quelques lignes de présentations et vos attentes pour cette formation, le mode de règlement et les justificatifs nécessaires.

Plein tarif	Preuve de virement à l'ATPS Nom : A.T.P.S. ASBL IBAN : BE68 0012 6138 1734
Soutien Fonds 304	Actuellement sous contrat en CP 304 ? Formulaire de demande de soutien (cf. infra) complété et signé par l'employeur
	Actuellement sans contrat en CP 304 ? Formulaire de demande de soutien (cf. infra) complété et accompagné des pièces justificatives (idéalement C4)
Soutien Fonds 4S	Accord (par mail) et contact de l'employeur

**Besoin de plus d'informations ?**  
Contactez [luna@atps.be](mailto:luna@atps.be)

FORMATION D'INITIATION À LA CRÉATION VIDÉO EN SPECTACLE VIVANT  
ORGANISÉE PAR L'ATPS  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

*Je soussigné·e* (nom, prénom)  
*Domicilié·e* (rue, numéro)  
*Joignable via* (code postal, localité)  
(n° gsm) (pays)  
(e-mail)

Sollicite l'inscription à la formation suivante ainsi qu'au soutien financier du FONDS 304 des arts du spectacle :

## Intitulé : Formation d'initiation à la création vidéo en spectacle vivant

Opérateur de formation : ATPS (Association de Technicien-ne-s Professionnel-le-s du Spectacle asbl)

Dates de la formation : du 27 au 30 avril

Lieu : Les Halles de Schaerbeek

Prix de la formation : 360 €. En cas d'accord du Fonds 304, celui-ci prend en charge complètement ce coût.

**Je m'engage à suivre la formation dans son entièreté, à communiquer au plus vite toute absence motivée et à compléter le formulaire d'évaluation. Des sanctions sont possibles.**

*Pour permettre au Fonds 304 de fournir son accord, j'apporte les informations complémentaires suivantes :*



*Ma fonction est :*  Artiste  Technicien·ne  Administratif·ve  Autre, je précise :

***Je fournis également en pièces jointes les documents qui confirment ma déclaration (C4 idéalement).***

**Conseil** : l'application gratuite 'CamScanner' vous permet de passer une photo de vos documents au format pdf

La date et la signature du ou de la travailleur·euse ainsi que, le cas échéant, l'accord de l'employeur peuvent être attestés par mail.

La présente demande d'inscription doit **impérativement être adressée au moins 7 jours avant le démarrage de la formation à la fois à l'ATPS ([luna@atps.be](mailto:luna@atps.be)) et au Fonds 304 ([fonds304@apefasbl.org](mailto:fonds304@apefasbl.org)).** Le Fonds vous signale endéans les 7 jours ouvrables si vous obtenez son soutien financier. Dans ce cas, c'est le Fonds qui paie votre inscription. Dans la négative, il vous appartient de confirmer votre inscription et payer votre participation aux frais (360€) qui vous sera facturée par l'ATPS.

FORMATION D'INITIATION À LA CRÉATION VIDÉO EN SPECTACLE VIVANT  
ORGANISÉE PAR L'ATPS  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

J'accepte de recevoir la newsletter du Fonds 304.